

# Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC



*Observatoire photographique de l'évolution des paysages  
de la Réserve Naturelle Nationale  
de la Baie de Saint-Brieuc*

2018



# sommaire

<b>1- Matériel et méthode</b>	<b>5</b>
11- Introduction	6
12- Le territoire d'étude	6
13- Observatoire photographique de l'évolution des paysages	7
<i>Définition</i>	8
<i>Méthodologie</i>	9
14- Observatoire photographique de la réserve naturelle	10
<i>Les prises de vue</i>	10
<i>Intérêt de la mise en place d'un observatoire photographique</i>	12
15- Conclusion	13
<b>2- Les fiches</b>	<b>17</b>
<i>Plage de Lermot</i>	17
<i>Plage parking</i>	21
<i>Grève de Lermot</i>	24
<i>Bon-Abri - Ouest</i>	25
<i>Bon-Abri - Est</i>	28
<i>Camping de Bon-Abri</i>	28
<i>Falaise de l'Hôtellerie</i>	33
<i>Plage de l'Hôtellerie</i>	35
<i>Pointe d'Illemont</i>	39
<i>Pointe des Guettes</i>	41
<i>Pisse-Oison</i>	43
<i>Pointe du Roselier</i>	46
<i>Pointe du Roselier - Légué</i>	47
<i>Plage du Valais</i>	49
<i>La Cage-Nord</i>	51
<i>La Cage - Sud</i>	53
<i>Anse de Gourien</i>	55
<i>Grève des Courses - Nord</i>	57
<i>Grève des Courses - Douvenant</i>	59
<i>Le clos</i>	61
<i>Bout de Ville</i>	63
<i>Saint-Maurice</i>	65
<i>Estuaire du Gouessant - Nord</i>	67
<i>Estuaire du Gouessant - Sud</i>	69
<b>3- Bibliographie</b>	<b>71</b>



1.

## Matériels et méthodes



# 11- Introduction

L'évolution des paysages est une préoccupation majeure de notre époque et concerne de plus en plus de territoires. C'est dans l'optique d'en observer les changements que les observatoires photographiques des paysages ont vu le jour. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a mis en place une méthodologie pour réaliser un observatoire photographique national des paysages (MEDDAT, 2008).

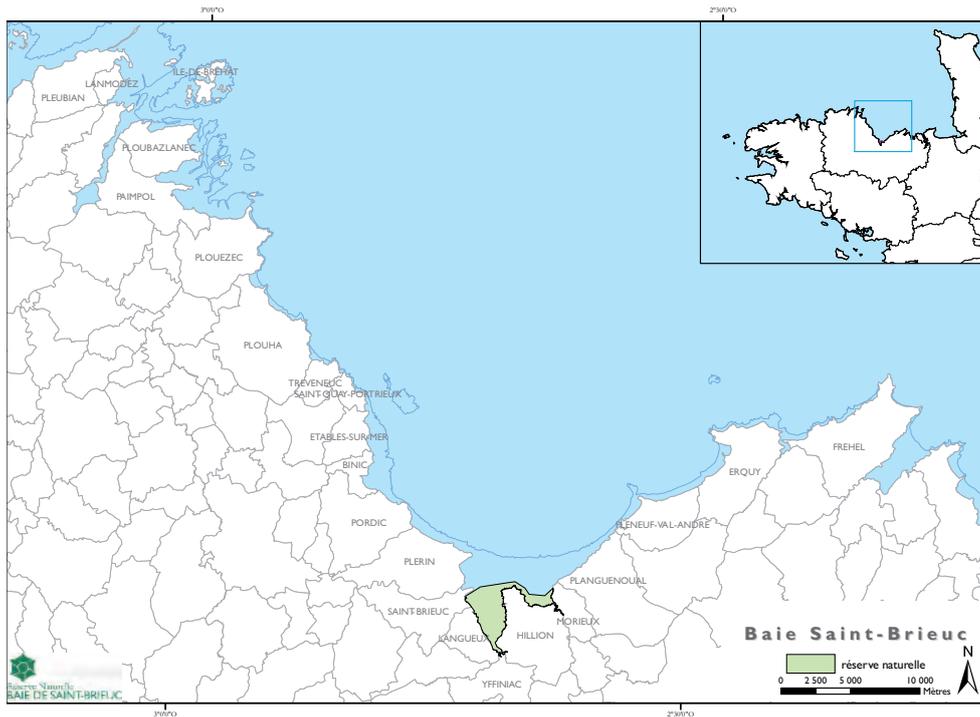
Un observatoire photographique des paysages a pour objectif de *«constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage »* (MEDDAT, 2008).

# 12- Le territoire d'étude

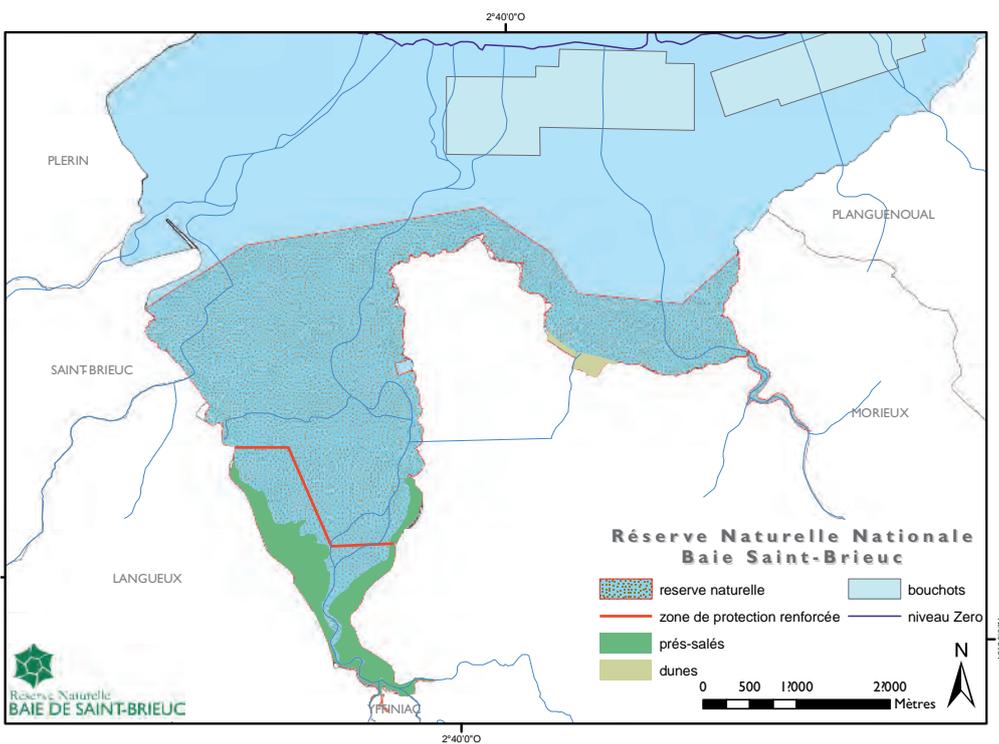
La Réserve Naturelle est sur le territoire de 5 communes Hillion, Saint-Brieuc, Langueux, Yffiniac (communes de l'agglomération Saint-Brieuc) et Morieux (commune de Lamballe).

La Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc recouvre 1 140 hectares sur les 3 000 ha de la zone intertidale du fond de la baie et englobe les Anses d'Yffiniac et de Morieux qui s'étendent sur 2 900 hectares d'estran sableux. Elle est donc en majorité sur le domaine public maritime à l'exception des 7ha des dunes de Bon-abri qui constituent la seule partie terrestre de la réserve et qui sont propriété du Département des Côtes-d'Armor. La réserve naturelle englobe des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F) avec une distinction de deux types de ZNIEFF. La ZNIEFF de type I (secteur de grand intérêt biologique ou écologique) concerne les sites de Bon-Abri et les herbues de l'Anse d'Yffiniac et ZNIEFF de type II (grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes) recouvre les 2 900 hectares de l'Anse d'Yffiniac et de Morieux. La Réserve Naturelle est située sur une zone Natura 2000 (« Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats » MEEDEM) avec les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) qui concernent l'habitat et les Zones de protection Spéciales (ZPS) qui concernent les oiseaux (Ponsero *et al.*, 2013a).

Le patrimoine naturel de la Baie est très riche et diversifié autant pour la géologie que pour les habitats naturels. Des sites d'intérêt majeur pour le Quaternaire et le Briovérien sont présents sur la Baie comme par exemple le site de la plage de l'Hôtellerie. Les prés-salés présents dans le fond de l'Anse d'Yffiniac sur 110 ha constituent un habitat de choix pour certaines espèces de poissons et d'oiseaux, ils abritent également une grande variété de végétaux territorialisés selon la topographie et la salinité. Les dunes de Bon-Abri constituent un habitat remarquable avec une diversité floristique et faunistique aussi importante que dans les prés-salés.



Carte de localisation de la baie de Saint-Brieuc



Carte de localisation de la réserve Naturelle

## I3- Observatoire photographique de l'évolution des paysages

### I31- Définition

#### *1311- Qu'est ce qu'un OPP ?*

L'observatoire photographique de l'évolution des paysages est un « *document qui doit permettre le suivi des modifications du paysage dans le temps* ». C'est un outil complémentaire pour l'analyse territoriale, un témoin de l'évolution des interactions de l'homme avec le territoire. Un observatoire photographique des paysages a pour objectif de « *constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage* »

Les paysages photographiés doivent répondre à des problématiques concernant les aménagements à venir sur le territoire, les modifications du territoire en interaction avec les pratiques humaines mais également à la reconduction des photos anciennes qui peuvent apporter une antériorité aux clichés réalisés.

#### *1312- La Réalisation*

Les prises de vue doivent être effectuées depuis l'espace public, le point d'observation doit être stable et fait depuis le sol et doivent inclure des éléments stables du paysage (falaises, constructions, pointes rocheuses). Pour chaque point de vue, une fiche doit être réalisée avec la localisation, le thème identifié pour chaque photo ainsi que les différents éléments nécessaires à la reconduction. Les points de vue peuvent être problématisés et entrer en lien avec le document de gestion.

Le rythme des re-photographies dépend de plusieurs éléments et ne sera pas le même pour toutes les photos. Des re-photographies peuvent également être faites à d'autres intervalles que ceux indiqués si des événements non prévus viennent modifier les paysages (catastrophes naturelles, construction...). Les évolutions naturelles de végétation concerneront des reconductions avec un pas de temps plus court car la dynamique est plus rapide contrairement aux dynamiques naturelles d'érosion ou d'effondrement qui peuvent être plus lentes sauf intempéries importantes qui causeront une accélération du processus. Les dynamiques anthropiques quant à elles répondront des pas de temps encore plus longs en raison de la durée de vie des constructions.

#### *1313- Qu'est ce qu'un paysage ?*

Pour la convention européenne du paysage, le paysage désigne « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »

Par étymologie, on peut définir le paysage comme étant « *ce que l'on voit d'un pays* ». La notion de paysage est une notion floue au vue de l'importance des définitions que l'on peut trouver. C'est une notion subjective, propre à chaque individu et qui se distingue donc du milieu géographique. C'est donc un mot qui recouvre un ensemble de réalités très diverses selon les personnes. Il existe plusieurs catégories de paysages, les paysages ruraux, naturels et, apparus plus tard, les paysages urbains.

La notion de paysage apparait au moment où les hommes établissent des rapports avec le milieu dans lequel ils sont. Les interactions qui vont se créer entre les sociétés et la nature vont alors influencer les paysages. L'homme joue donc un rôle important dans

le paysage en le modifiant (constructions, action sur les éléments naturels)

Un paysage est composé d'éléments objectifs et subjectifs. Ainsi, dans un paysage, une construction, un aménagement va être considéré comme un élément objectif car perceptible de tous alors que le reste peut être considéré différemment en fonction des individus, c'est ce qui va créer la part de subjectivité dans le paysage. Il devient donc un objet privilégié des géographes car « il traduit à lui seul les interrelations complexes des conditions naturelles et des activités des sociétés humaines ».

La Bretagne est constituée, entre autre, de paysages littoraux dans lesquels on peut distinguer les paysages du grand large (dominé par l'eau), les paysages de caps et de côtes rocheuses et les paysages d'estran (dominés par les marées et les grandes étendues de sable).

Le paysage d'estran est le paysage qui caractérise l'ensemble de la Baie de Saint-Brieuc du fait de son marnage pouvant atteindre 13m. Le paysage de la Baie peut être marqué par l'évolution du trait de côte. En effet, certaines falaises de la Baie sont limoneuses ou rocheuses et donc sensibles aux infiltrations et érosion importantes dues à la présence de champs en surplomb de ces falaises. Les milieux caractéristiques de la Baie de Saint-Brieuc sont les dunes, la roselière présente sur la dune Ouest de Bon-Abri, les prés-salés présents dans l'Anse d'Yffiniac et de Morieux ainsi que les vasières.

## **132- Méthodologie**

### *1321- Les outils*

Pour constituer le point de départ de certains points de vue, il a fallu procéder à des recherches pour avoir accès à des photos ou cartes postales anciennes. Les recherches se sont alors orientées dans un premier temps vers les Archives Départementales des Côtes d'Armor afin de constituer une collection de photographies et cartes postales anciennes, 3 cartes postales ont été retenues pour constituer des points de départ.

Certaines photos ont été collectées à la mairie d'Hillion, où M. Duval, chargé d'urbanisme, a permis de consultation de sa collection personnelle et de pouvoir scanner les photos trouvées intéressantes. La suite des recherches a concerné le choix des autres prises de vue qui constitueront l'ensemble de l'observatoire. Les prises de vue ont alors été définies en fonctions des différents ouvrages concernant les projets d'urbanisme, le PLU, les projets d'orientation et d'aménagement des différentes communes ainsi que le plan de prévention des risques de la Baie et le plan de gestion de la Réserve.

### *1322- Le choix des prises de vue*

Les points de vue photographiés ont été regroupés en 3 catégories, la reconduction des photos anciennes, les dynamiques d'évolution naturelle (dynamique de végétation ainsi que dynamique d'érosion) et les projets d'aménagement.

Les choix de certaines prises de vues ont donc été guidés par les photos anciennes et les projets d'aménagement. En ce qui concerne les prises de vue pour la dynamique d'évolution naturelle, elles ont été prises en fonction des dynamiques sédimentaires ou végétales du site.

La consultation des différents projets d'aménagement ainsi que du PLU a été indispensable pour définir un certain nombre de points de vue en fonction des aménagements prévus sur les différentes communes entourant la Réserve Naturelle. Les points de vue sélectionnés ont pour vocation d'essayer de dresser un panorama des différents paysages présents sur la Réserve, de la pointe du Roselier à l'estuaire du Gouessant.

## I4- Observatoire photographique de la Réserve naturelle

### I4I- Les prises de vue

La Baie de Saint-Brieuc regroupe majoritairement des paysages d'estran variant avec la marée ainsi que des paysages rocheux et des paysages de grand large. Les paysages d'estran étant majoritaires.

La Réserve Naturelle ayant un territoire de 1 140ha, il a été choisi de réaliser 23 prises de vues pour avoir un ensemble représentatif selon les trois thèmes abordés. La thématique la plus présente est celle de la dynamique d'évolution naturelle, cela concerne 13 prises de vue sur les 24.

#### *1411- Réconduction de photos et cartes postales anciennes*

Quatre prises de vues correspondent à la reconduction des photos et cartes postales anciennes. Une carte postale ancienne trouvée aux Archives Départementales et deux photos de la collection de M. Duval. Elles concernent la plage et la grève de Lermot et les dunes de Bon-Abri vues de l'Ouest. Le suivi de la dynamique sédimentaire de la plage est suivi par Yves Carpier (dans le cadre de la gestion des échouages d'algues) depuis 2012. Une série de photo a donc été créée à partir de parking surplombant la plage.

La falaise de Lermot est concernée par une dynamique naturelle d'érosion. On remarque la disparition de deux maisons qui étaient accolées à la falaise dans les années 90 et l'affaissement d'une partie de la falaise signalé par des piquets, affaissement qui fait suites aux grandes marées et tempêtes de cet hiver.

#### *1412- Dynamique d'évolution naturelle*

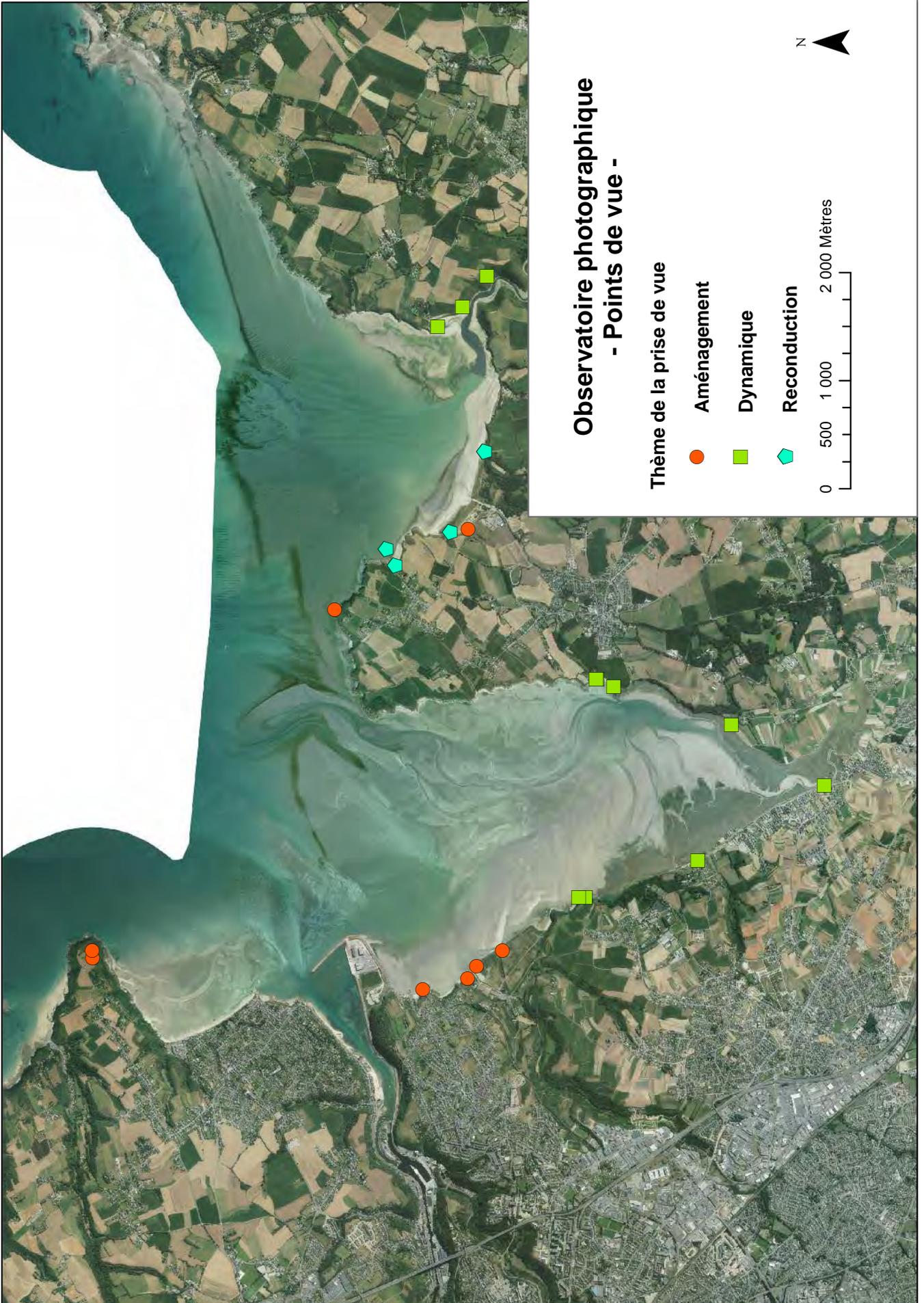
La dynamique d'évolution naturelle concerne aussi bien les dynamiques d'érosion et d'affaissement que la dynamique de végétation.

La dynamique d'érosion est présente sur les photos de la plage de l'Hôtellerie. La falaise de l'Hôtellerie est un site majeur pour le Quaternaire, cette falaise de limon montre bien la superposition des couches géologiques. L'érosion de ces falaises est causée par la marée et les éboulements dus aux précipitations. Ces falaises sont également présentes sur la commune de Langueux.

Les enjeux concernant les falaises du quaternaire se retrouvent dans les objectifs du plan de gestion avec les opérations consistant à « suivre la dynamique des falaises du quaternaire sur la plage de l'Hôtellerie. » (Ponsero et al., 2013b)

Ces processus sont aussi visibles sur la falaise de Lermot où les fortes pluies hivernales ont causé l'affaissement d'une partie de la falaise (figure 6) ce sont des falaises sujettes aux glissements et éboulements quand les sols sont saturés en eau.

Les photos de dynamique de végétation concernent les photos faites dans le fond de baie, dans les prés-salés et les dunes. Les prés-salés occupent 110 hectares dans le fond de l'Anse d'Yffiniac. C'est un environnement très riche d'un point de vue floristique. La végétation de ces marais littoraux s'organise en fonction des gradients topographiques, de la salinité ainsi que de la durée d'exondation par les eaux de mer. On retrouve donc une végétation hiérarchisée. Ils sont présents dans les objectifs du plan de gestion avec le but de « maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel des prés-salés, étudier l'évolution de la dynamique de la végétation des Anses d'Yffiniac et de Morieux » (Ponsero et al., 2013b). Les prés salés ont également connus de fortes modifications depuis la mise en place de barrières



en 2006 pour limiter les accès à la zone de protection renforcée et depuis l'abandon du pâturage qui a permis la ré-expansion d'une végétation caractéristique.

Les dunes de Bon-Abri ont une grande valeur écologique et paysagère, en 1981, la partie Est est acquise par le conseil général. Les dunes sont coupées en deux parties afin que les mytiliculteurs puissent passer. Ce sont des milieux qui évoluent vite, les dunes situées à l'Ouest sont concernées par une dynamique de végétation plus importante que sur les dunes Est. En 2006, des travaux de terrassement et de drainage ont détruits les habitats naturels arrière-dunaires.

### 1413- Aménagements

Les prises de vue sur les aménagements concernent le port du Légué, la grève des Courses, la plage du Valais, les bouchots et le camping de Bon-Abri.

Les aménagements prévus pour le port du Légué concerne la fermeture de l'avant-port avec la construction d'une digue coté Saint-Laurent qui rejoindrait la digue déjà existante du côté de Saint-Brieuc. Le nouveau port induit le rétrécissement de la section de l'Anse d'Yffiniac qui causera la concentration et l'accélération des courants et la diminution des ressources trophiques pour les limicoles. (Ponsero et *al.*, 2013a)

Les cabanons de la plage du Valais construits en 1936 sont actuellement en illégalité face à la loi littorale et l'interdiction de construction dans la bande des 100m. Les cabanons sont aujourd'hui au centre d'un débat pour leur conservation ou leur destruction à savoir que dans le long terme ils sont voués à disparaître suite à l'impossibilité pour les propriétaires de pouvoir les céder en tant qu'héritage.

Les orientations d'aménagement du plan local d'urbanisme montrent le projet d'aménagement de la grève des Courses dans le quartier de Cesson. Le projet prévoit la création d'espaces verts et d'équipements de plein air. Une photo a donc été prise de part et d'autre de l'espace visé.

C'est en 1964 que les premiers bouchots ont été implantés dans la Baie. Aujourd'hui les bouchots mis bout à bout font 100 km et fournissent 10 % de la production annuelle française soit 3 à 4 000 tonnes entre mars et décembre. La problématique concernant cet aménagement est liée à la question d'extension des bouchots ou de l'éventualité qu'une maladie viennent détruire la totalité des cultures de moules.

Le camping de Bon-Abri se situe sur le domaine de la Réserve Naturelle. Il est donc dans l'illégalité quant à son implantation. En 2006, d'importants travaux de terrassement et de drainage ont détruit les habitats arrière dunaires et fragilisé la route en surplomb. Les objectifs du plan de gestion pour cette zone sont de suivre la dynamique de végétation du site ainsi que les zones de dégradations.

### 142- Intéret de la mise en place d'un observatoire photographique

L'observatoire photographique de la Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc est un outil qui va permettre de suivre l'évolution des paysages sur la Réserve. Grâce aux photos, chacun pourra percevoir cette évolution, perception qui pourra être complétée par les observations faites avec d'autres outils comme les photos aériennes.

Il pourra également permettre le suivi et la maîtrise des modifications et de leurs influences sur le territoire de la Réserve, comme l'urbanisation croissante de l'agglomération et l'augmentation du tourisme, ainsi que la surveillance des détériorations des milieux naturels.

## 15- Conclusion

Sur les 1 140 ha de la Réserve un observatoire photographique des paysages a donc été constitué à ce jour de 24 prises de vue abordant l'ensemble des thématiques présentes. Il apparait alors comme étant un outil utile pour mesurer l'impact des changements naturels ou anthropiques et leurs conséquences sur les paysages. La méthodologie utilisée a été la plus précise possible pour permettre une reconduction optimale des différentes photos ainsi, sur l'ensemble du territoire de la Réserve les photos permettront une prise de conscience des évolutions dans le temps.



2

## Les fiches





# Plage de Lermot

(Hillion)

n° fiche : I

Thème : Réconduction d'une photo ancienne

Réconduction : I an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
1990		S. Duval					
2014	16/06	G. Sola	15h30	95	↘	2.68	nuageux
2015	17/06	C. Jamet	14h30	91	↘	2.10	ensoleillé
2016	24/06	C. Jamet	13h10	78	↘	2,35	nuageux
2017	23/06	C. Jamet	13h45	96	=	1,55	nuageux
2018	21/06	C. Jamet	9h40	61	↗	3,30	nuageux



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**descente de la  
plage de Lermot**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'52.05"N  
Longitude :  
2°39'48.31"O**



1990



2014

Lermot (Hillion)



2015



2016



2017

Lermot (Hillion)



2018

2019

2020



# Lermot- parking

(Hillion)

n° fiche : 2

Thème : **Réconduction d'une photo ancienne**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2012	01/10	Y.Carpier					
2013	21/06	Y.Carpier					
2014	03/06	Y.Carpier					
2015	10/07	C.Jamet	9h	62	↗	9,75	soleil
2016	24/06	C.Jamet	13h10	78	↘	2,35	nuageux
2017	29/06	C.Jamet	9h10	75	↗	6,45	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	9h35	61	↗	9,40	nuageux



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**parking de la  
plage de Lermot**

Coordonnées :



2012



2013

Parking de Lermot (Hillion)



2014



2015



2016

Parking de Lermot (Hillion)



2017



2018

2019

# Grève de Lermot

(Hillion)

n° fiche : 3

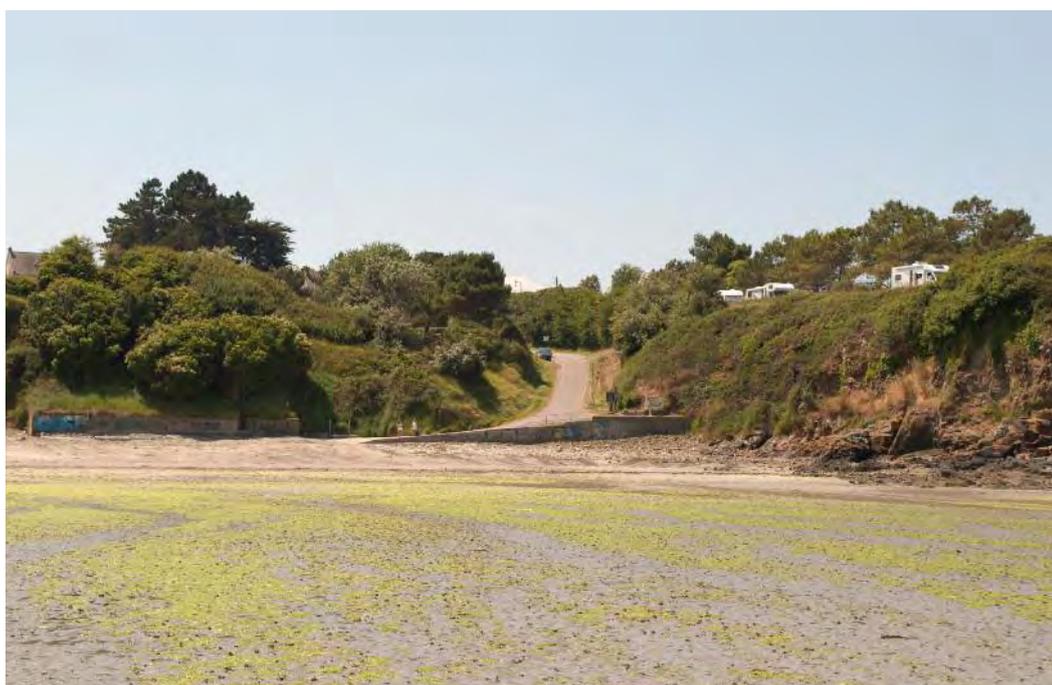
Thème : Réconduction d'une photo ancienne

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
1917		arch.dept					
2014	24/06	G. Sola	14h04	67	↗	4.71	ensoleillé
2019							



1917-1925



2014

Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**plage de Lermot**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'53.50"N  
Longitude :  
2°39'43.87"O**

# Bon-Abri - Ouest

(Hillion)

n° fiche : 4

Thème : Réconduction d'une photo ancienne

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
1980		S. Duval					
2007		A.Ponsero					
2014	16/06	G. Sola	15h30	95	↘	2,68	nuageux
2015	17/06	C.Jamet	14h40	91	↘	2,27	ensoleillé
2016	24/06	C. Jamet	13h20	78	↘	2,35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	14h	96	=	1,55	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	10h	61	↗	9,40	nuageux



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**GR34**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'42.05"N  
Longitude :  
2°39'33.51"O**



1980



2007

Bon-Abri- Ouest  
(Hillion)



2014



2015



2016

Bon-Abri- Ouest  
(Hillion)



2017



2018

2019

# Bon-Abri - Est

(Hillion)

n° fiche : 5

Thème : Réconduction d'une photo ancienne/Dynamique

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2005	01/05	A.Ponsero	10h11	58	↗	2.72	
2014	24/06	G. Sola	14H42	67	↗	5.93	ensoleillé
2015	17/06	C.Jamet	15h05	91	↘	1.84	ensoleillé
2016	24/06	C.Jamet	14h	78	↘	2,35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	14h15	96	↗	11,45	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	10h20	61	↗	9,40	nuageux



2005



2014

Commune :

**Hillion**

Localisation :

**GR 34**

Coordonnées :

**Latitude :**

**48°31'27.99"N**

**Longitude :**

**2°38'53.50"O**

Bon-Abri - Est  
(Hillion)



2015



2016



2017

Bon-Abri - Est  
(Hillion)



2018

2019

2020



# Camping de Bon-Abri

(Hillion)

n° fiche : 6

Thème : **Aménagement**

Réconduction : **5 ans**

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	18/06	G. Sola	16h23	83	↘	4.25	ensoleillé
2019							



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**descente de la  
plage de Lermot**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'52.05"N  
Longitude :  
2°39'48.31"O**



2014

# Falaise de l'Hôtellerie

(Hillion)

n° fiche : 7

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2005	15/12	A.Ponsero	10h20	80	↘	6.62	
2014	16/06	G. Sola	15h03	95	↘	3.32	ensoleillé
2015	18/06	C.Jamet	14h55	89	↘	2.76	nuageux
2016	24/06	C.Jamet	15h20	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	15h20	96	↗	11,45	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	11h40	61	↗	9,40	nuageux



2005



2014

Commune :

**Hillion**

Localisation :

**Descente de la  
plage de  
l'Hôtellerie**

Coordonnées :

**Latitude :  
48°30'49.66"N  
Longitude:  
2°40'32.45"O**

Falaise de l'Hôtellerie  
(Hillion)



2015



2016



2017

Falaise de  
l'Hôtellerie  
(Hillion)



2018

2019

2020

# Plage de l'Hôtellerie

(Hillion)

n° fiche : 8

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2005	15/12	A.Ponsero	10h25	80	↘	6.647	
2014	16/06	G. Sola	14h50	95	↘	23.73	ensoleillé
2019							



2005



Commune :

**Hillion**

Localisation :

**Plage de l'Hôtellerie**

Coordonnées :

**Latitude :**

**48°30'45.68"N**

**Longitude:**

**2°40'34.91"O**





# Pointe d'Illemont

(Hillion)

n° fiche : 9

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	19/06	G. Sola	9h51	78	↗	6.43	ensoleillé
2019							



2014

Commune :

**Hillion**

Localisation :

**Arrivée de la Plage  
de L'Hôtellerie**

Coordonnées :

**Latitude :**

**48°30'49.61"N**

**Longitude :**

**2°40'32.56"O**



# Pointe des Guettes

(Hillion)

n° fiche : 10

Thème : Aménagement/ dynamique d'évolution naturelle

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	16/06	G. Sola	15h03	95	↘	3.32	ensoleillé
2019							



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**Table de lecture  
du paysage**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°32'07.72"N  
Longitude:  
2°40'09.63"O**



2014



# Pisse-Oison

(Hillion)

n° fiche : 11

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2003	25/05	A.Ponsero	16h05	56	↘	8.68	
2011	22/05	A.Ponsero	9h30	91	↗	8.03	
2014	19/06	G. Sola	10h07	95	↗	6.99	ensoleillé
2015	17/06	C.Jamet	14h	91	↘	1.96	ensoleillé
2016	24/06	C. Jamet	15h30	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	15h30	96	↗	11,45	nuageux
2018	25/06	C.Jamet	14h30	67	↗	10,10	ensoleillé



Commune :  
**Hillion**

Localisation :  
**GR34**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°30'09.09"N  
Longitude:  
2°40'48.09"O**



2003



2011

**Pisse-Oison  
(Hillion)**



2014



2015



2016

**Pisse-Oison  
(Hillion)**



2017



2018

2019

# Pointe du Roselier

(Plérin)

n° fiche : 12

Thème : Aménagement

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	17/06	G. Sola	17h05	85	↘	2.12	nuageux
2019							



Commune :  
**Plérin**

Localisation :  
**Four à boulet**

Coordonnées :  
**Latitude :**  
**48°33'13.89"N**  
**Longitude:**  
**2°42'50.99"O**



2014

# Pointe du Roselier - Légué

(Plérin)

n° fiche : 13

Thème : Aménagement

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	17/06	G. Sola	17h06	87	↘	2.12	nuageux
2019							



2014

Commune :

**Plérin**

Localisation :

**Four à Boulet**

Coordonnées :

**Latitude :**

**48°33'13.89"N**

**Longitude:**

**2°42'50.99"O**



# Plage du Valais

(Saint-Brieuc)

n° fiche : 14

Thème : Dynamique d'évolution naturelle

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	19/06	G. Sola	10h45	78	↗	8.37	ensoleillé
2019							



2014

Commune :  
**Saint-Brieuc**

Localisation :  
**digue de la plage  
du Valais**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'34.13"N  
Longitude :  
2°42'57.54"O**



# La Cage-Nord

(Langueux)

n° fiche : 15

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	18/06	G. Sola	8h28	83	↗	5.18	ensoleillé
2015	18/06	C.Jamet	15h35	89	↘	3.13	nuageux
2016	24/06	C.Jamet	16h	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	16h	96	↗	11,45	nuageux
2018	25/06	C.Jamet	15h	67	↗	10,10	ensoleillé



Commune :  
**Langueux**

Localisation :  
**Pointe de la Cage**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°30'50.41"N  
Longitude :  
2°42'11.26"O**



2014



2015

La Cage Nord (Langueux)



2016



2017



2018

# La Cage - Sud

(Langueux)

n° fiche : 16

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	18/06	G. Sola	8h22	83	↗	4.97	ensoleillé
2015	18/06	C.Jamet	15h25	89	↘	1.77	nuageux
2016	24/06	C.Jamet	16h	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	16h	96	↗	11,45	nuageux
2018	25/06	C.Jamet	14h55	67	↗	10,10	ensoleillé



2014



2015

Commune :  
**Langueux**

Localisation :  
**Pointe de la Cage**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°30'47.75"N  
Longitude :  
2°42'10.86"O**

La Cage Sud (Langueux)



2016



2017



2018

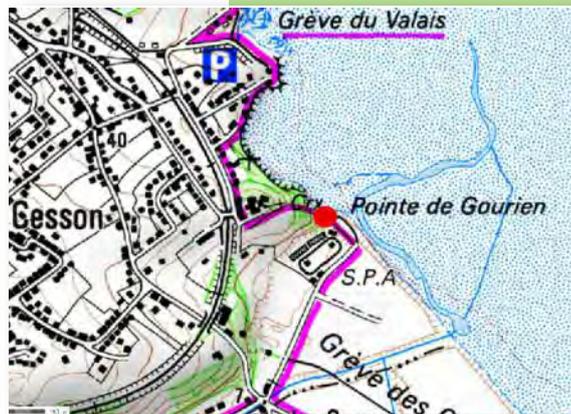
# Anse de Gourien (Saint-Brieuc)

n° fiche : 17

Thème : Aménagement

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	18/06	G. Sola	8h57	83	↗	6.47	nuageux
2019							



2014

Commune :  
**Saint-Brieuc**

Localisation :  
**GR34**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'22.58"N  
Longitude :  
2°42'51.81"O**



# Grève des Courses - Nord

(Saint-Brieuc)

n° fiche : 18

Thème : Aménagement

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	1806	G. Sola	9h04	83	↗	6.69	nuageux
2019							



2014

Commune :  
**Saint-Brieuc**

Localisation :  
**Parking grève des  
Courses - Nord**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'20.48"N  
Longitude:  
2°42'46.86"O**



# Grève des Courses - Douvenant (Saint-Brieuc)

n° fiche : 19

Thème : Aménagement

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	18/06	G. Sola	9h09	83	↗	6.90	nuageux
2019							



2014

Commune :  
**Saint-Brieuc**

Localisation :  
**exutoire du  
Douvenant**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°31'20.48"N  
Longitude :  
2°42'37.74"O**



# Le clos

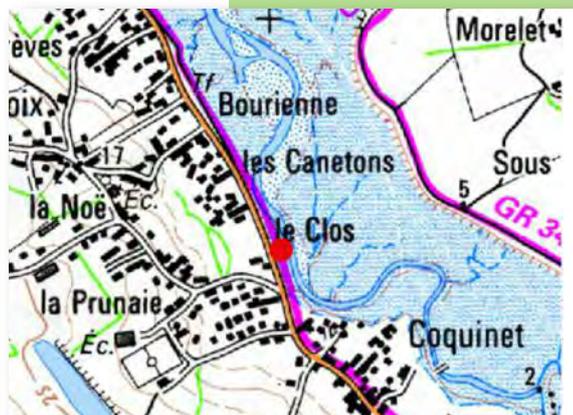
## (Langueux)

n° fiche : 20

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : **1 an**

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	19/06	G. Sola	10h17	78	↗	7.54	ensoleillé
2015	18/06	C. Jamet	16h10	89	↘	2.13	ensoleillé
2016	27/06	C. Jamet	13h50	64	↘	2.80	nuageux
2017	23/06	C. Jamet	15h40	96	↗	11,45	nuageux
2018	25/06	C. Jamet	14h40	67	↗	10,10	ensoleillé



2014



2015

Commune :  
**Langueux**

Localisation :  
**descente de la  
cale**

Coordonnées :  
**Latitude :  
48°29'40.22"N  
Longitude :  
2°41'12.79"O**

Le Clos (Langueux)



2016



2017



2018

# Bout de Ville

(langueux)

n° fiche : 21

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	19/06	G. Sola	10h17	78	↗	7.89	ensoleillé
2015	18/06	C.Jamet	16h	89	↘	1.99	nuageux
2016	27/06	C.Jamet	14h	64	↘	2.80	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	15h50	96	↗	11,45	nuageux
2018	25/06	C.Jamet	14h45	67	↗	10,10	ensoleillé



2014



2015

Commune :

**langueux**

Localisation :

**parking**

Coordonnées :

**Latitude :**

**48°30'16.13"N**

**Longitude :**

**2°41'50.39"O**

**Bout de Ville (Langueux)**



2016



2017



2018

# Saint-Maurice

(Morieux)

n° fiche : 22

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 5 ans

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	19/06	G. Sola	9h03	78	↗	4.75	nuageux
2019							



Commune :  
**Morieux**

Localisation :  
**Estran de Saint-Maurice**

Coordonnées :  
**Latitude : 48°31'41.31"N**  
**Longitude : 2°37'58.60"O**



2014



# Estuaire du Gouessant - Nord (Morieux)

n° fiche : 23

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : 1 an

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	23/06	G. Sola	14h09	59	↗	6.70	ensoleillé
2015	19/06	C.Jamet	13h45	82	↘	4.10	ensoleillé
2016	24/06	C.Jamet	14h	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	14h45	96	↗	11,45	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	10h45	58	↗	9,40	ensoleillé



2014



2015

Commune :  
**Morieux**

Localisation :  
**GR34**

Coordonnées :  
**Latitude : 48°31'35.77"N**  
**Longitude : 2°37'42.75"O**

Estuaire du Gouessant - Nord (Morieux)



2016



2017



2018

# Estuaire du Gouessant - Sud (Morieux)

n° fiche : 24

Thème : **Dynamique d'évolution naturelle**

Réconduction : **1 an**

année	date	auteur	heure	coef	marée	H.eau	météo
2014	23/06	G. Sola	14h22	59	↗	7.14	ensoleillé
2015	19/06	C.Jamet	14h	82	↘	3.69	ensoleillé
2016	24/06	C.Jamet	14h30	78	↘	2.35	nuageux
2017	23/06	C.Jamet	15h	96	↗	11,45	nuageux
2018	21/06	C.Jamet	10h45	58	↗	9,40	ensoleillé



2014



2015

Commune :  
**Morieux**

Localisation :  
**GR34**

Coordonnées :  
**Latitude : 48°31'30.28"N**  
**Longitude : 2°37'34.40"O**

Estuaire du Goessant - Sud (Morieux)



2016



2017



2018

3

# Bibliographie





Agence d'urbanisme du territoire de Belfort. 2013. L'observatoire photographique du paysage, objectifs et méthodes. Agence d'urbanisme du territoire de Belfort, 4p.

Avocat C., 1982. Approche du paysage. *In* : Revue de géographie de Lyon. Vol. 57 n°4. Pp. 333-342

Becker M., 1996. Paysage perçu, paysage vécu, paysage planifié. Le cas de Belle-Ile-en-Mer. *In* : Norois. n°170. Pp 407-418.

Conseil de l'Europe, 2000. Convention européenne sur le paysage et documents de références. Conseil de l'Europe, 98p

Delage A., 2009, mise en place d'un observatoire photographique du paysage sur le pays de Saint-Brieuc, mémoire de master 2 sous la direction de Laurence Le Dû-Blayo, département de géographie, 131p.

Flatès-Mury H., 1982. Analyse et évaluation des paysages. *In* : Revue de géographie de Lyon. Vol. 57 n°4. PP 343-363.

Ponsero A. Sturbois A. Bouchée E. Benkara E., 2013a. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc- 2014-2018 – Etat des lieux. Réserve naturelle de la baie de Saint Brieuc, 179p.

Ponsero A. Sturbois A. Bouchée E. Benkara E., 2013b. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc- 2014-2018 – objectifs. Réserve naturelle de la baie de Saint Brieuc, 77p.

MEEDDAT, 2008. méthode de l'observatoire photographique des paysages. 74p.

Pays de saint Brieuc, 2013. Schéma de cohérence territoriale. Document d'orientation et d'objectifs

Poinas. P, Geomatic systems, Idea recherche, Bois C., 2013. Plan local d'urbanisme, orientation d'aménagement. Ville de Saint-Brieuc, 37p.

Poinas. P, Geomatic systems, Idea recherche, Bois. C, 2013. Plan local d'urbanisme, projet d'aménagement et de développement durable. Ville de Saint-Brieuc, 39p.



Réserve Naturelle  
**BAIE DE SAINT-BRIEUC**

**Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Saint-Brieuc**

site de l'Étoile

22120 Hillion

02.96.32.31.40 (fax : 02.96.77.30.57)

cedric.jamet@espaces-naturels

alain.ponsero@espaces-naturels

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

référence :

**SOLA G., JAMET C., PONSERO A., 2018,  
Observatoire photographique de l'évolution des  
paysages de la Réserve naturelle de la Baie de  
Saint-Brieuc. Réserve Naturelle Baie de Saint-  
Brieuc, 68 pages**



**Saint-Brieuc Armor Agglomération**

5 rue du 71ème RI

22044 St-Brieuc

Téléphone : 02 96 77 20 00

Site : [saintbrieuc-agglo.fr](http://saintbrieuc-agglo.fr)

Email : [accueil@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:accueil@saintbrieuc-agglo.fr)



**VivArmor  
Nature**

**VivarmorNature**

10 Boulevard Sévigné

22000 St-Brieuc

Téléphone/fax : 02 96 33 10 57

Site : [vivarmor.fr](http://vivarmor.fr)

Email : [vivarmor@orange.fr](mailto:vivarmor@orange.fr)